



# **Aperçu démographique de la fonction publique fédérale du Canada, 2014**

Publié : le mai 06, 2015

© Sa Majesté la Reine du chef du Canada,  
représentée par le président du Conseil du Trésor, 2015

Publié par le Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada  
90 rue Elgin, Ottawa, Ontario, K1A 0R5, Canada

ISSN : 2561-6846 (2014)

Ce document est disponible sur [Canada.ca](http://Canada.ca), le site Web du gouvernement du Canada.

Ce document est disponible en médias substitués sur demande.

Nota : Pour ne pas alourdir le texte français, le masculin est utilisé  
pour désigner tant les hommes que les femmes.

Also available in English under the title: Demographic Snapshot of Canada's Federal Public Service,  
2014



# Aperçu démographique de la fonction publique fédérale, 2014

L'information présentée fait état des principales données démographiques de la fonction publique fédérale, et sert à comparer l'effectif actuel à celui des années précédentes (c.-à-d. 1983).

La fonction publique fédérale est formée de deux segments : l'administration publique centrale et les organismes distincts.

L'administration publique centrale est formée de plus de 80 ministères et organismes dont le Conseil du Trésor est l'employeur. Ceux-ci sont nommés aux annexes I et IV de la *Loi sur la gestion des finances publiques*.

Les organismes distincts font référence à ceux nommés à l'annexe V de la *Loi*. Ils mènent leurs propres négociations ou établissent leurs propres niveaux de classification et de rémunération pour leurs employés.

L'information démographique qui suit est complémentaire à celle trouvée dans le *Rapport annuel au Premier ministre sur la fonction publique du Canada : Vingt-deuxième rapport annuel*.

Les données sont à jour en date du 31 mars 2014, à moins d'indication contraire.

## Table des matières

### Introduction

### Partie I – Profil démographique de la fonction publique fédérale

1. Contexte – Taille relative et dépenses
2. Diversité de la fonction publique fédérale
  - a. Équilibre entre les sexes
  - b. Groupes désignés par l'équité en matière d'emploi
  - c. Langue
3. Profil de la fonction publique fédérale en fonction de l'âge
4. Retraites dans la fonction publique fédérale
5. Années d'expérience dans la fonction publique fédérale
6. Un effectif axé sur le savoir au sein de l'administration publique centrale

### Partie II – Profil démographique du personnel de la direction

1. Taille de l'effectif de la direction
2. Diversité au niveau du personnel de la direction

- a. Groupes désignés par l'équité en matière d'emploi parmi les cadres supérieurs de l'administration publique centrale
  - b. Langue du personnel de la direction
3. Âge du personnel de la direction dans la fonction publique fédérale

## Introduction

Le présent document contient les principales données démographiques relatives à la fonction publique fédérale (FPF) <sup>1</sup>. La partie I porte sur l'ensemble de la FPF et la partie II, sur le personnel de la direction.

### **Profil démographique de la fonction publique fédérale du Canada 31 mars 2014**

- 257 138 employés (250 882 en 1983)
- 54,9 % des employés sont des femmes (41,8 % en 1983)
- 45,3 % des membres du personnel de la direction sont des femmes (5,2 % en 1983)
- 58,3 % des employés sont situés dans les régions et 41,7 % dans la région de la capitale nationale
- 86,6 % sont des employés nommés pour une durée indéterminée; 8,3 % sont des employés nommés pour une durée déterminée; 5,1 % sont des employés occasionnels et des étudiants
- 71,1 % des employés ont déclaré l'anglais comme première langue officielle, et 28,9 % ont déclaré le français
- Âge moyen des employés : 44,9 ans (39,3 ans en 1983)
- Âge moyen du personnel de la direction : 50,4 ans (48,1 ans en 1983)
- La fonction publique fédérale représente 0,73 % de la population canadienne (0,99 % en 1983)

## **Partie I – Profil démographique de la fonction publique fédérale**

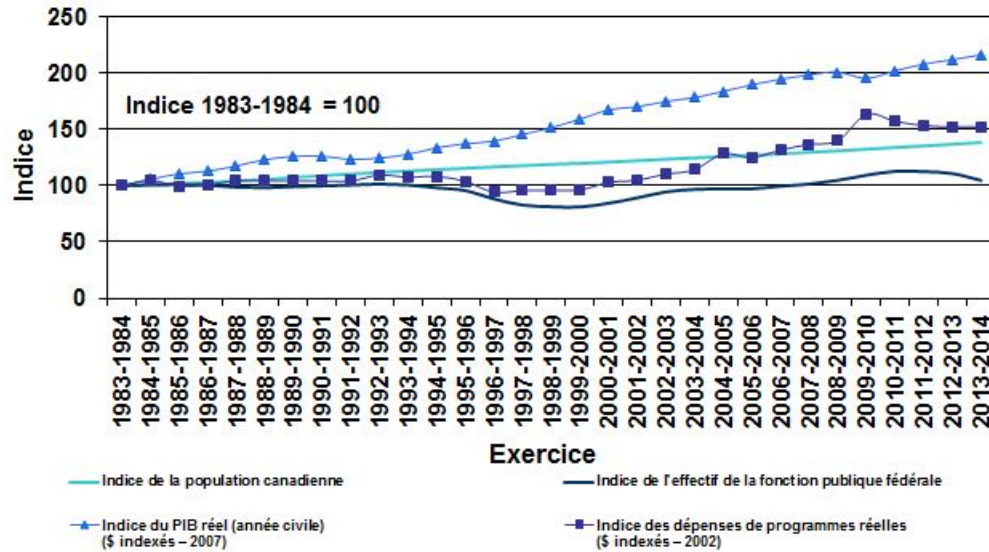
### **1. Contexte – Taille relative et dépenses**

De 1983 à 2014, la population du Canada est passée de 25,3 millions de personnes à 35,4 millions de personnes (soit une augmentation de 40 %) <sup>2</sup>, et le nombre de fonctionnaires fédéraux est passé de 250 822 à 257 138 (une augmentation de 2,5 %). La fonction publique fédérale (FPF) comprend actuellement 0,73 % de la population canadienne. Cette proportion est nettement inférieure aux ratios observés dans les années 1980 et au début des années 1990, qui étaient très près de 1 %.

Entre 1983 et 2014, le produit intérieur brut (PIB) réel a augmenté de 116,2 % et les dépenses réelles dans les programmes fédéraux ont grimpé de 52,4 % (en dollars indexés). Toutefois, au cours des 12 derniers mois, on a relevé une augmentation de 2,0 % du PIB réel et une légère hausse de 0,1 % des dépenses dans les programmes fédéraux, comme l'indique la [figure 1](#).

Les priorités gouvernementales ont eu une grande influence sur la taille de l'effectif de la FPF au fil des ans. Ces dernières années, on a cherché à simplifier les activités, à impartir les services non essentiels et à réduire les coûts. Ainsi, l'effectif de la FPF a diminué d'environ 2,2 % au cours du dernier exercice (2013 - 2014).

**Figure 1 : Tendances au chapitre de l'économie, de la population canadienne, des dépenses de programmes fédérales et de la taille de la fonction publique fédérale, de 1983 - 1984 à 2013 - 2014**



▼ Figure 1 - Version textuelle

Exercice	Indice de la population canadienne	Indice de l'effectif de la fonction publique fédérale	Indice du PIB réel (année civile) (\$ indexés - 2007)	Indice des dépenses de programmes réelles (\$ indexés - 2002)
1983-1984	100	100	100	100
1984-1985	101	101	106	105
1985-1986	102	101	111	100
1986-1987	103	100	113	101
1987-1988	104	99	118	104
1988-1989	105	98	123	104
1989-1990	107	99	126	104
1990-1991	109	100	126	104
1991-1992	110	101	123	104

<b>Exercice</b>	<b>Indice de la population canadienne</b>	<b>Indice de l'effectif de la fonction publique fédérale</b>	<b>Indice du PIB réel (année civile) (\$ indexés – 2007)</b>	<b>Indice des dépenses de programmes réelles (\$ indexés – 2002)</b>
<b>1992–1993</b>	112	101	125	109
<b>1993–1994</b>	113	101	128	108
<b>1994–1995</b>	114	98	134	108
<b>1995–1996</b>	115	96	137	104
<b>1996–1997</b>	117	88	140	94
<b>1997–1998</b>	118	83	146	96
<b>1998–1999</b>	119	81	152	96
<b>1999–2000</b>	120	81	159	96
<b>2000–2001</b>	121	84	167	103
<b>2001–2002</b>	122	89	170	105
<b>2002–2003</b>	124	95	175	110
<b>2003–2004</b>	125	97	178	114
<b>2004–2005</b>	126	97	184	128
<b>2005–2006</b>	127	97	190	125
<b>2006–2007</b>	128	100	195	132
<b>2007–2008</b>	130	101	198	137
<b>2008–2009</b>	131	105	201	140
<b>2009–2010</b>	132	109	195	163
<b>2010–2011</b>	134	113	202	157
<b>2011–2012</b>	135	113	208	153
<b>2012–2013</b>	137	111	212	152
<b>2013–2014</b>	138	105	216	152

**Sources** : Bureau du dirigeant principal des ressources humaines, Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada; Statistique Canada; ministère des Finances Canada (tableaux de référence financiers).

**Nota** : L'indice de la population canadienne est fondé sur les données en date du 1<sup>er</sup> avril de chaque année donnée. L'indice de l'effectif de la fonction publique fédérale concerne les employés actifs selon les données en date du 31 mars, au commencement de chaque exercice donné.

L'indice des dépenses de programmes réelles est fondé sur les données de l'exercice, alors que l'indice du PIB réel est fondé sur les données de l'année civile.

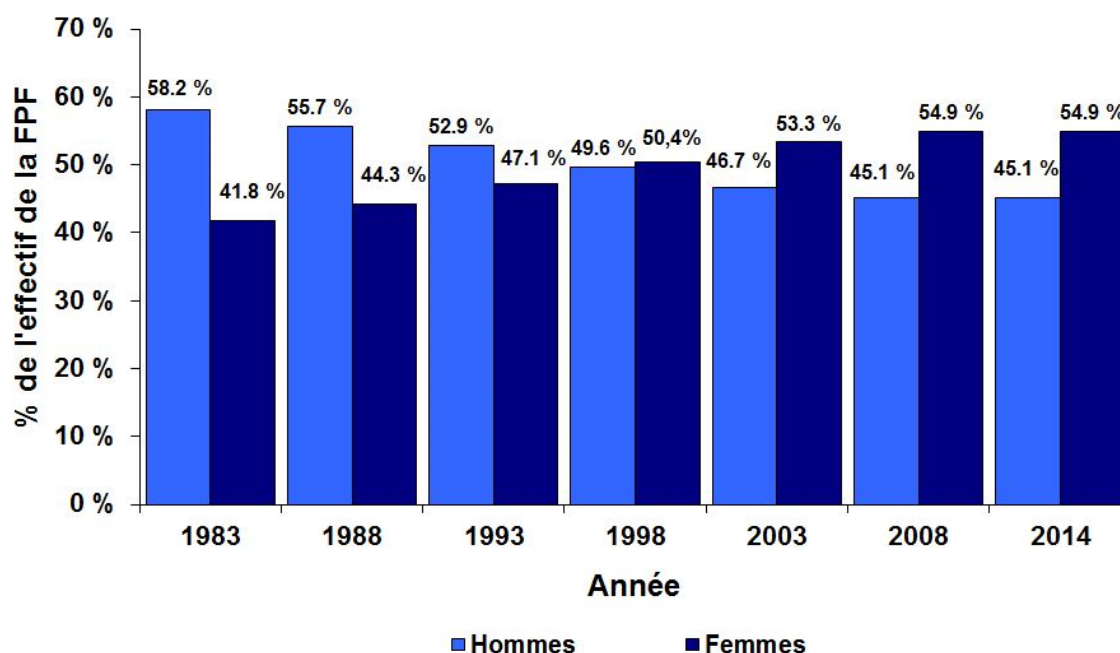
Les dépenses de programmes comprennent les transferts et ont été corrigées en fonction de l'indice des prix à la consommation.

## 2. Diversité de la fonction publique fédérale

### a) Équilibre entre les sexes

En 2014, 54,9 % des fonctionnaires fédéraux étaient des femmes, ce qui représente une importante augmentation depuis 1983 alors qu'elles ne représentaient que 41,8 % de l'effectif.

**Figure 2 : Rapport hommes-femmes au sein de la fonction publique fédérale (FPF) - années données, de 1983 à 2014**



▼ Figure 2 - Version textuelle

	1983	1988	1993	1998	2003	2008	2014
<b>Hommes</b>	58,2 %	55,7 %	52,9 %	49,6 %	46,7 %	45,1 %	45,1 %
<b>Femmes</b>	41,8 %	44,3 %	47,1 %	50,4 %	53,3 %	54,9 %	54,9 %

**Source** : Bureau du dirigeant principal des ressources humaines, Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada.

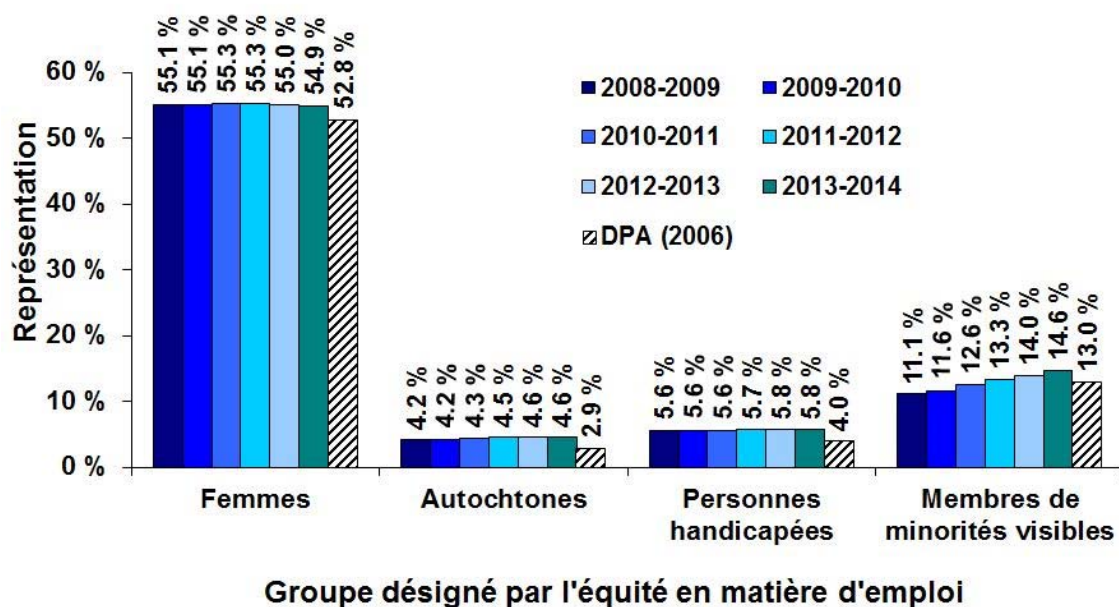
**Nota** : La figure 2 comprend les employés actifs seulement de toutes les périodes d'affectation (c.-à-d. que les employés en congé sans solde sont exclus). L'information est fondée sur les données en date du 31 mars .

## b) Groupes désignés par l'équité en matière d'emploi

### Représentation

La figure 3 montre une légère augmentation des taux de représentation de trois des quatre groupes désignés par l'équité en matière d'emploi au sein de la FPF depuis 2008 - 2009 . Les taux de représentation des Autochtones, des personnes handicapées et des membres de minorités visibles étaient les mêmes ou plus élevés que l'année précédente. Ces groupes continuent de dépasser leur disponibilité au sein de la population active (DPA) <sup>3</sup> respective. Toutefois, la représentation des femmes dans la FPF a diminué légèrement, passant de 55,0 % en 2012 - 2013 à 54,9 % en 2013 - 2014, mais elle demeure supérieure à la disponibilité de ce groupe au sein de la population active, qui est de 52,8 %.

**Figure 3 : Représentation des groupes désignés par l'équité en matière d'emploi (ÉE) au sein de la fonction publique fédérale (FPF), de 2008 - 2009 à 2013 - 2014, et estimation de leur disponibilité au sein de la population active (DPA) selon le Recensement de 2006**



▼ Figure 3 - Version textuelle

Groupe désigné par l'équité en matière d'emploi	2008-2009	2009-2010	2010-2011	2011-2012	2012-2013	2013-2014	DPA (2006)
Femmes	55,1 %	55,1 %	55,3 %	55,3 %	55,0 %	54,9 %	52,8 %
Autochtones	4,2 %	4,2 %	4,3 %	4,5 %	4,6 %	4,6 %	2,9 %
Personnes handicapées	5,6 %	5,6 %	5,6 %	5,7 %	5,8 %	5,8 %	4,0 %



<b>Groupe désigné par l'équité en matière d'emploi</b>	<b>2008–2009</b>	<b>2009–2010</b>	<b>2010–2011</b>	<b>2011–2012</b>	<b>2012–2013</b>	<b>2013–2014</b>	<b>DPA (2006)</b>
<b>Membres de minorités visibles</b>	11,1 %	11,6 %	12,6 %	13,3 %	14,0 %	14,6 %	13,0 %

**Source** : Bureau du dirigeant principal des ressources humaines, Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada.

**Population** : Employés nommés pour une période indéterminée et employés nommés pour une période déterminée de trois mois ou plus, excluant les employés en congé sans solde, au sein de l'administration publique centrale (APC) et employés relevant d'organismes distincts. Certains petits organismes distincts n'ont pas été inclus en raison de données manquantes.

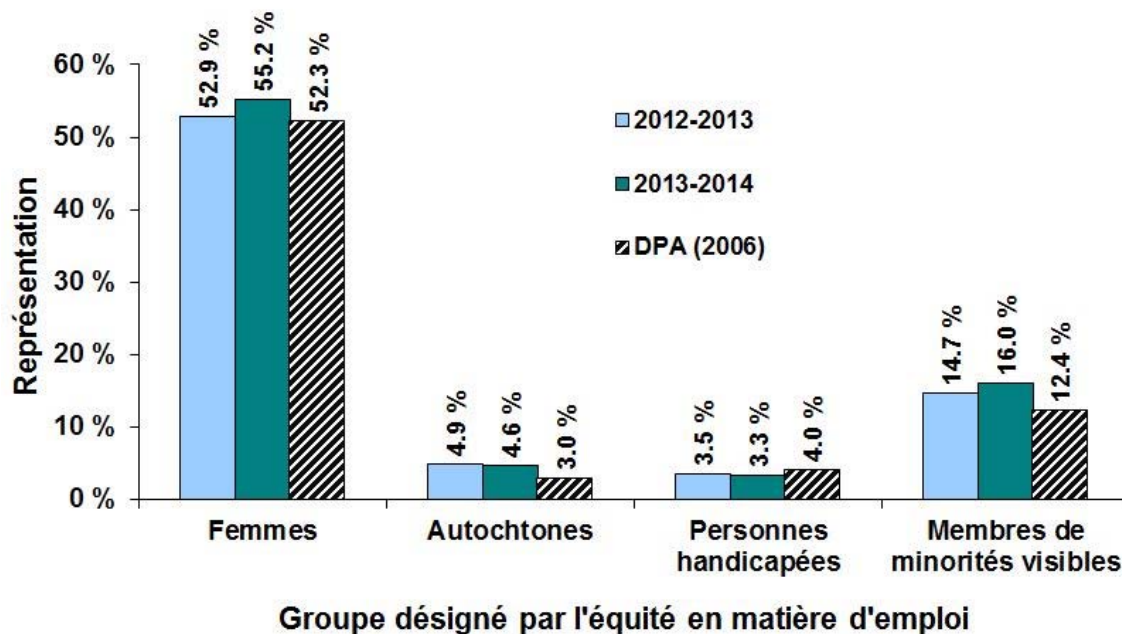
**Nota** : La disponibilité au sein de la population active pour la fonction publique fédérale a été estimée d'après le Recensement de 2006 .

Les données relatives à la représentation proviennent de la banque de données sur l'équité en matière d'emploi de l'APC, où sont conservés les renseignements que les employés fournissent de leur propre initiative, ainsi que des données tirées des rapports au Parlement des organismes distincts.

### **Recrutement**

Lorsqu'on examine le recrutement d'employés nommés pour une période indéterminée ou déterminée (trois mois ou plus) dans la [figure 4](#), il est évident que la représentation des nouvelles recrues dans tous les groupes désignés demeure plus élevée que leur disponibilité actuelle au sein de la population active, à l'exception des personnes handicapées dont le niveau de recrutement reste inférieur à la disponibilité actuelle de ce groupe au sein de la population active.

**Figure 4 : Nominations à des postes de durée indéterminée ou déterminée de trois mois ou plus au sein de la fonction publique selon le groupe désigné par l'équité en matière d'emploi (ÉE), et estimation de leur disponibilité dans la population active (DPA) selon le Recensement de 2006**



▼ Figure 4 - Version textuelle

Groupe désigné par l'équité en matière d'emploi	2012-2013	2013-2014	DPA (2006)
Femmes	52,9 %	55,2 %	52,3 %
Autochtones	4,9 %	4,6 %	3,0 %
Personnes handicapées	3,5 %	3,3 %	4,0 %
Membres de minorités visibles	14,7 %	16,0 %	12,4 %

**Sources :** Banque de données sur l'équité en matière d'emploi (BDEE) du Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada (SCT), dossiers de la Commission de la fonction publique (CFP) sur les activités d'embauche et de dotation et Système de ressourcement de la fonction publique (SRFP).

**Population :** Employés nommés pour une période indéterminée ou déterminée de trois mois ou plus au sein de la fonction publique.

**Nota :** Dans le contexte de la CFP, la « fonction publique » désigne les organisations assujetties à la *Loi sur l'emploi dans la fonction publique* (LEFP), qui est à peu près équivalente à l'administration publique centrale.

Pour ce qui est des nominations à la fonction publique, les pourcentages d'Autochtones, de personnes handicapées et de membres de minorités visibles sont déterminés à partir de la BDEE du SCT, lorsqu'une correspondance a été trouvée dans les dossiers de la CFP sur les activités d'embauche et de dotation pour l'exercice en cours. Ces données rendent compte des processus de nominations annoncés et des processus de nominations non annoncés.

En raison des changements apportés à la méthodologie, les données pour l'exercice 2012 - 2013 ne peuvent être comparées à celles des exercices précédents.

La disponibilité au sein de la population active pour la fonction publique en 2006 a été fournie par le Bureau du dirigeant principal des ressources humaines, Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada. La disponibilité au sein de la population active est estimée d'après le Recensement de 2006 et concerne uniquement l'administration publique centrale.

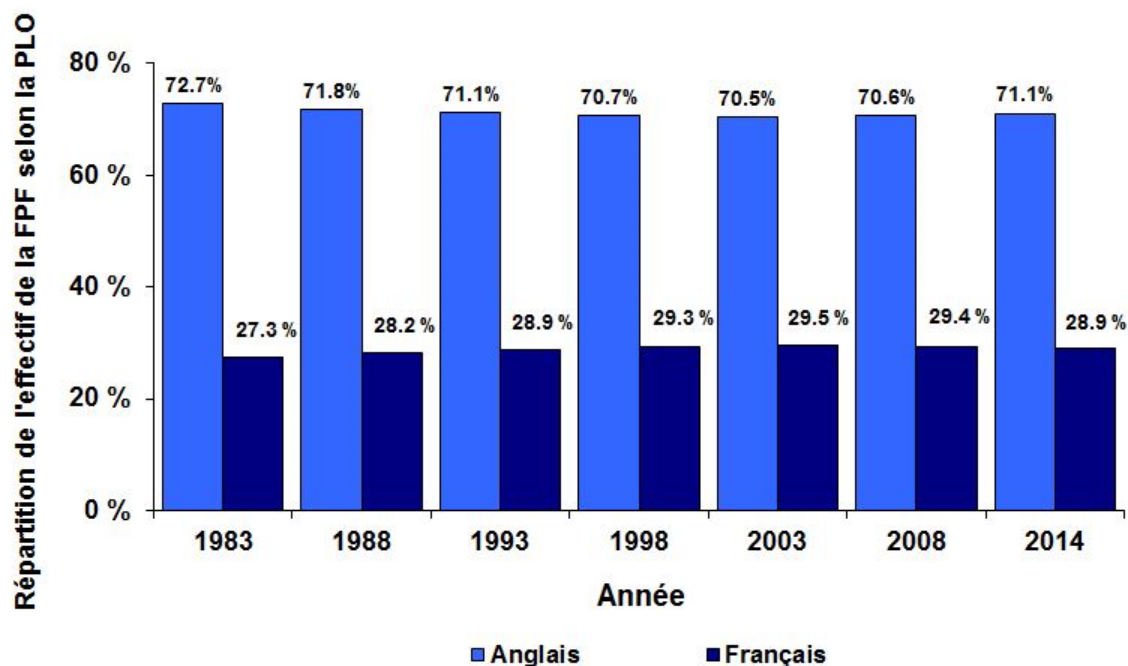
Toutes les données concernant les nominations excluent les nominations pour une durée déterminée de moins de trois mois et les nominations à des organismes distincts.

Les données à l'égard des femmes nommées à la fonction publique sont extraites des dossiers de la CFP sur les activités d'embauche et de dotation.

### c) Langue

Comme le montre la [figure 5](#), la proportion des fonctionnaires fédéraux qui déclarent l'anglais ou le français comme première langue officielle (PLO) est restée relativement stable depuis 1983. En 2014, 28,9 % des fonctionnaires fédéraux ont déclaré le français comme première langue officielle et 71,1 % ont déclaré l'anglais.

**Figure 5 : Profil des premières langues officielles (PLO) au sein de la fonction publique fédérale (FPF) - années données, de 1983 à 2014**



▼ Figure 5 - Version textuelle

	1983	1988	1993	1998	2003	2008	2014
<b>Anglais</b>	72,7 %	71,8 %	71,1 %	70,7 %	70,5 %	70,6 %	71,1 %
<b>Français</b>	27,3 %	28,2 %	28,9 %	29,3 %	29,5 %	29,4 %	28,9 %

**Source** : Bureau du dirigeant principal des ressources humaines, Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada.

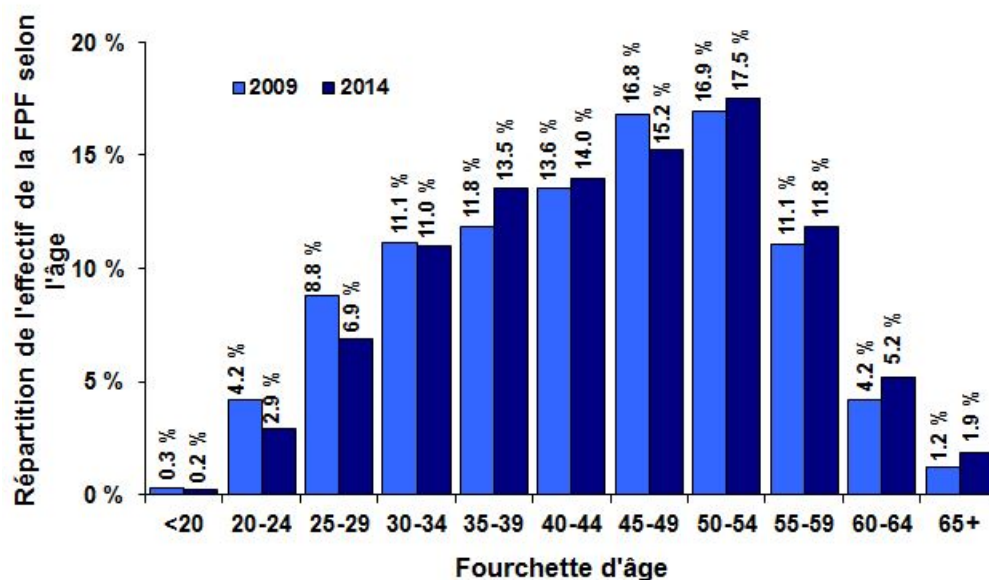
**Nota** : La figure 5 comprend seulement les employés actifs de toutes les périodes d'affectation (c.-à-d. que les employés en congé sans solde sont exclus). L'information est fondée sur les données en date du 31 mars.

### 3. Profil de la fonction publique fédérale en fonction de l'âge

La figure 6 compare la répartition des fonctionnaires fédéraux selon leur âge en 2009 et en 2014. Au cours de cette période de cinq ans, la répartition des fonctionnaires fédéraux en fonction de leur âge a légèrement changé, affichant un modeste déplacement vers les groupes plus âgés. On a constaté une baisse de la proportion d'employés de moins de 35 ans et une augmentation de celle des employés de 50 ans et plus. Cependant, le groupe des 40 à 54 ans représente toujours près de 50 % de l'effectif total de la FPF.

L'âge moyen des fonctionnaires fédéraux a légèrement augmenté, passant de 43,9 ans en 2009 à 44,9 ans en 2014.

**Figure 6 : Effectif de la fonction publique fédérale (FPF) selon la fourchette d'âge en 2009 et en 2014**



▼ Figure 6 - Version textuelle

Fourchette d'âge	2009	2014
<20	0,3 %	0,2 %
20-24	4,2 %	2,9 %
25-29	8,8 %	6,9 %
30-34	11,1 %	11,0 %
35-39	11,8 %	13,5 %
40-44	13,6 %	14,0 %
45-49	16,8 %	15,2 %
50-54	16,9 %	17,5 %
55-59	11,1 %	11,8 %

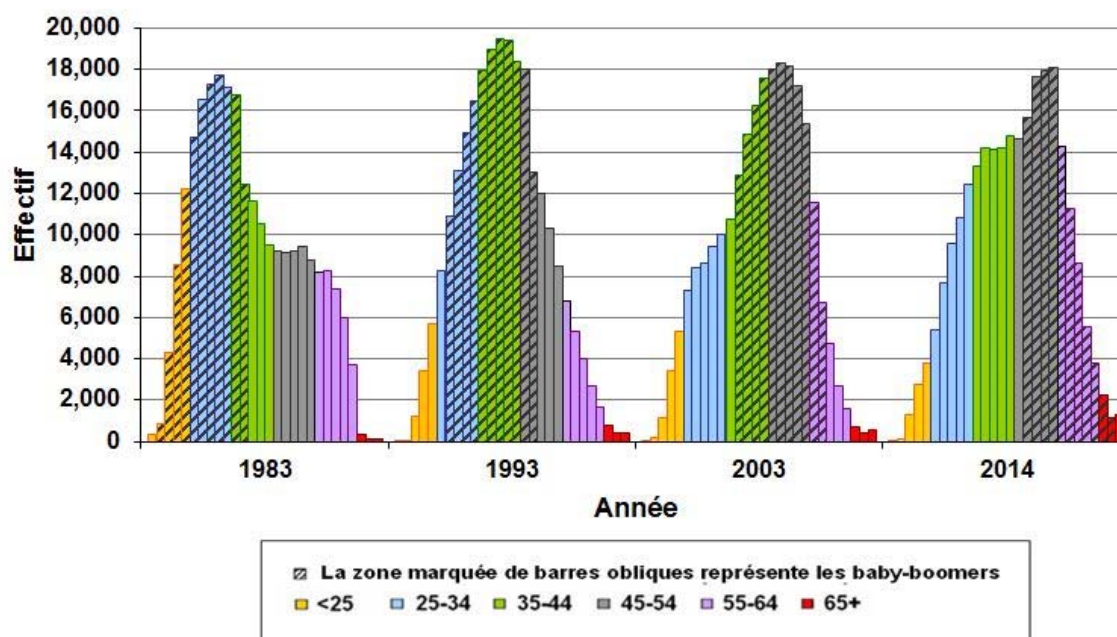
Fourchette d'âge	2009	2014
60–64	4,2 %	5,2 %
65+	1,2 %	1,9 %
Total	100,0 %	100,0 %

**Source :** Bureau du dirigeant principal des ressources humaines, Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada.

**Nota :** La figure 6 comprend seulement les employés actifs de toutes les périodes d'affectation (c.-à-d. que les employés en congé sans solde sont exclus). L'information est fondée sur les données en date du 31 mars .

La figure 7 montre la répartition des fonctionnaires fédéraux selon leur âge pour certaines années comprises entre 1983 et 2014 . Le déplacement de la génération du baby-boom (signalée par les barres obliques) est visible d'une année à l'autre. Dans le passé, la génération du baby-boom représentait la proportion la plus importante de la population de la FPF. Toutefois, le fait que les employés de ce groupe se situent désormais dans les trois catégories d'âge les plus élevées (45–54, 55–64, 65+) indique qu'ils sont remplacés par des employés des générations X et Y.

**Figure 7 : Répartition de l'effectif de la fonction publique fédérale (FPF) selon la fourchette d'âge - années données, de 1983 à 2014**



▼ Figure 7 - Version textuelle

Fourchette d'âge	Âge	1983	1993	2003	2014
<b>&lt;25</b>	<b>Moin que 17</b>	351	12	31	
	<b>17-18</b>	<b>916</b>	77	160	90
	<b>19-20</b>	<b>4 373</b>	1 209	1 165	1 31
	<b>21-22</b>	<b>8 610</b>	3 402	3 396	2 74
	<b>23-24</b>	<b>12 235</b>	5 686	5 302	3 79
<b>25-34</b>	<b>25-26</b>	<b>14 779</b>	8 253	7 336	5 39
	<b>27-28</b>	<b>16 586</b>	<b>10 915</b>	8 443	7 66
	<b>29-30</b>	<b>17 305</b>	<b>13 131</b>	8 652	9 61
	<b>31-32</b>	<b>17 783</b>	<b>14 968</b>	9 415	10 83
	<b>33-34</b>	<b>17 139</b>	<b>16 491</b>	10 053	12 44
<b>35-44</b>	<b>35-36</b>	<b>16 746</b>	<b>17 928</b>	10 771	13 33
	<b>37-38</b>	<b>12 488</b>	<b>19 039</b>	<b>12 935</b>	14 23
	<b>39-40</b>	11 669	<b>19 530</b>	<b>14 910</b>	14 09
	<b>41-42</b>	10 552	<b>19 453</b>	<b>16 287</b>	14 21
	<b>43-44</b>	9 478	<b>18 428</b>	<b>17 607</b>	14 80
<b>45-54</b>	<b>45-46</b>	9 188	<b>18 071</b>	<b>18 032</b>	14 67
	<b>47-48</b>	9 113	<b>13 036</b>	<b>18 327</b>	<b>15 672</b>
	<b>49-50</b>	9 218	12 033	<b>18 187</b>	<b>17 685</b>
	<b>51-52</b>	9 468	10 330	<b>17 268</b>	<b>17 964</b>
	<b>53-54</b>	8 741	8 492	<b>15 407</b>	<b>18 111</b>
<b>55-64</b>	<b>55-56</b>	8 197	6 778	<b>11 589</b>	<b>14 314</b>
	<b>57-58</b>	8 251	5 317	<b>6 751</b>	<b>11 280</b>
	<b>59-60</b>	7 354	4 026	4 743	<b>8 640</b>
	<b>61-62</b>	5 992	2 665	2 694	<b>5 619</b>

\* \_ Indique la génération des baby-boomers, se distingue aussi par une couleur et une police différente.

Fourchette d'âge	Âge	1983	1993	2003	2014
	<b>63-64</b>	3 700	1 678	1 580	<b>3 807</b>
<b>65+</b>	<b>65-66</b>	375	800	737	<b>2 286</b>
	<b>67-68</b>	119	390	406	<b>1 218</b>
	<b>69+</b>	156	428	553	1 300
<b>Total</b>		250 882	252 566	242 737	257 138
<p>* - Indique la génération des baby-boomers, se distingue aussi par une couleur et une police différente.</p>					

**Source** : Bureau du dirigeant principal des ressources humaines, Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada.

**Nota** : La figure 7 comprend seulement les employés actifs de toutes les périodes d'affectation (c.-à-d. que les employés en congé sans solde sont exclus.). L'information est fondée sur les données en date du 31 mars .

Chaque barre verticale représente deux années, à l'exception de la première et de la dernière. La première barre représente les employés de moins de 17 ans et la dernière barre représente les employés de plus de 68 ans.

Les traditionalistes sont nés en 1945 ou avant cette date. Les baby-boomers sont nés entre 1946 et 1966 . La génération X est née entre 1967 et 1976 . La génération Y est née entre 1977 et 1992 . La génération Z est née en 1993 et après.

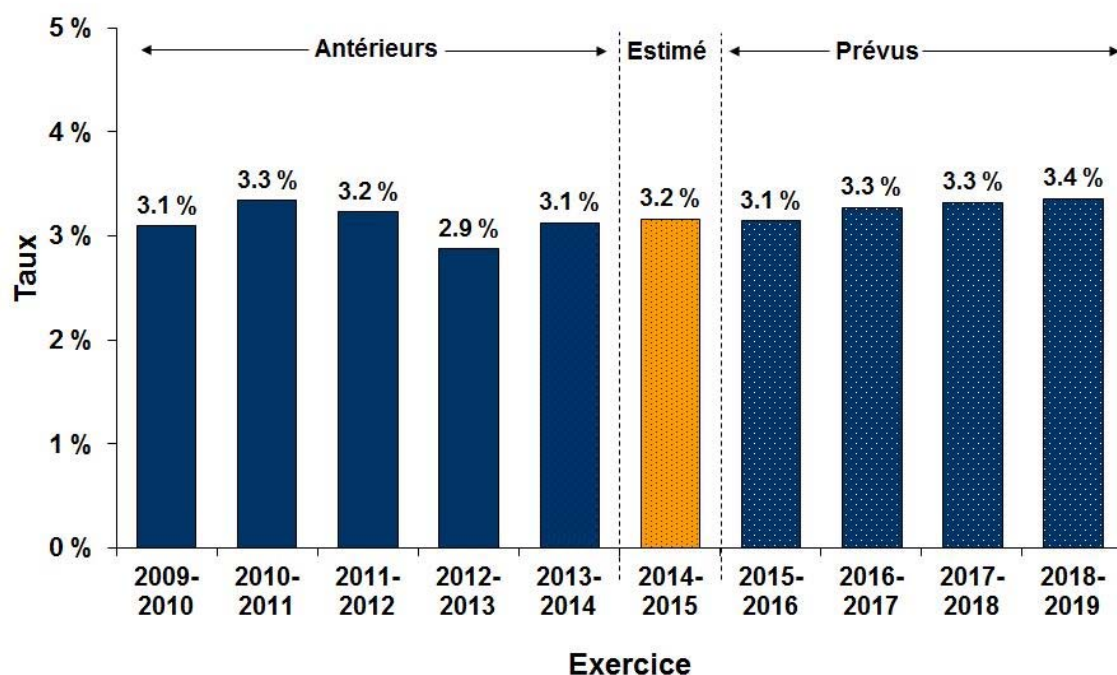
#### 4. Retraites dans la fonction publique fédérale

Comme le montre la [figure 8](#), le taux de départ à la retraite a légèrement augmenté entre 2009 - 2010 et 2010 - 2011 (passant de 3,1 % à 3,3 %), puis a baissé progressivement pour atteindre 2,9 % en 2012 - 2013 avant de remonter à 3,1 % en 2013 - 2014 . En 2013 - 2014, il y a eu environ 7 700 départs à la retraite au sein de la FPF.

En raison des décisions prises dans le cadre du budget fédéral de 2012, plusieurs employés qui prévoyaient prendre leur retraite au cours de 2012 - 2013 et de 2013 - 2014 ont quitté la FPF en acceptant une des mesures de réaménagement des effectifs ou de transition de carrière (pour les cadres supérieurs). Cette tendance pourrait avoir une incidence sur le taux de départ à la retraite, comme le montre la [figure 8](#).

Le pourcentage de fonctionnaires fédéraux admissibles à la retraite au 31 mars 2014 était de 9,8 %, ce qui représente une légère hausse par rapport au taux de 9,7 % au 31 mars 2013 . Les retraités actuels ont été recrutés à un jeune âge et ont eu une longue carrière à la FPF. En 2013 - 2014, 48,0 % des employés retraités comptaient 30 années ou plus de service ouvrant droit à pension, contre seulement 28,0 % en 1982 - 1983 .

**Figure 8 : Taux de départs à la retraite antérieurs et prévus pour les fonctionnaires fédéraux, de 2009 - 2010 à 2018 - 2019**



▼ Figure 8 - Version textuelle

	Exercice	Taux de départ à la retraite
<b>Antérieurs</b>	<b>2009–2010</b>	3,1 %
	<b>2010–2011</b>	3,3 %
	<b>2011–2012</b>	3,2 %
	<b>2012–2013</b>	2,9 %
	<b>2013–2014</b>	3,1 %
<b>Estimé</b>	<b>2014–2015</b>	3,2 %
<b>Prévus</b>	<b>2015–2016</b>	3,1 %
	<b>2016–2017</b>	3,3 %
	<b>2017–2018</b>	3,3 %
	<b>2018–2019</b>	3,4 %

**Source** : Bureau du dirigeant principal des ressources humaines, Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada.

**Population** : Fonctionnaires fédéraux nommés pour une période indéterminée, y compris les employés qui prennent leur retraite pendant un congé sans solde.

**Nota** : Pour calculer les taux de départ à la retraite projetés, on a supposé que la population était stable pendant la période visée. Si la population globale augmente ou diminue à l'avenir, le taux changera.



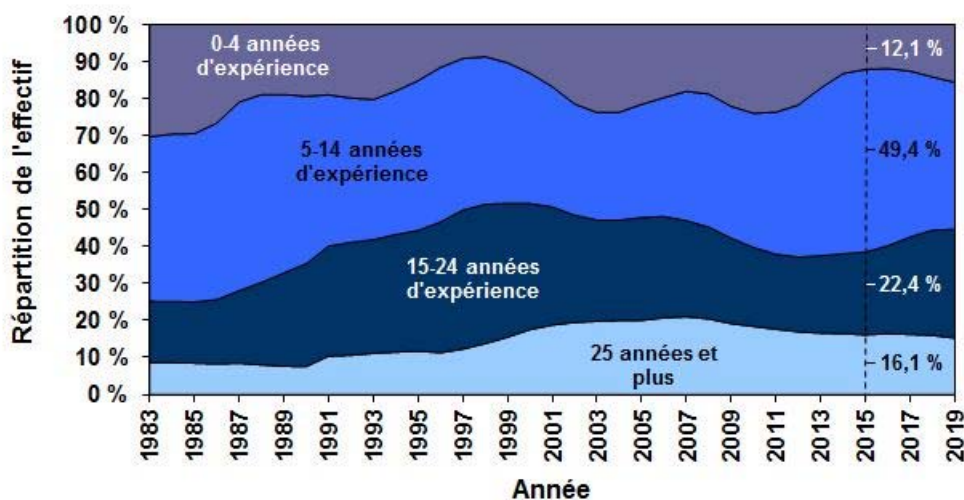
**Admissibilité à la retraite** : Les employés sont admissibles à la retraite lorsqu'ils ont atteint un nombre d'années ouvrant droit à pension et un âge adéquat.

## 5. Années d'expérience au sein de la fonction publique de l'effectif de la fonction publique fédérale

La figure 9 indique la répartition des fonctionnaires fédéraux par niveau d'expérience. Entre 2013 et 2014, la proportion d'employés ayant acquis de 5 à 14 années d'expérience a connu la plus forte augmentation (passant de 45,3 % à 48,7 %), et la proportion d'employés ayant acquis de 0 à 4 années d'expérience a connu la plus forte baisse (passant de 17,2 % à 13,2 %).

En mars 2015, on estime que la proportion d'employés ayant acquis de 0 à 4 années et de 25 années et plus d'expérience devrait diminuer à 12,1 % et 16,1 %, respectivement, et que la proportion d'employés ayant acquis de 5 à 14 années et de 15 à 24 années d'expérience augmentera pour atteindre 49,4 % et 22,4 %, respectivement.

**Figure 9 : Tranches d'années d'expérience des fonctionnaires fédéraux nommés pour une période indéterminée de mars 1983 à mars 2019 (prévus)**



▼ Figure 9 - Version textuelle

### Répartition d'effectif (%)

	Année	0-4 années d'expérience	5-14 années d'expérience	15-24 années d'expérience	25 années et plus d'expérience	Total
Antérieurs	1983	30,3 %	44,5 %	16,6 %	8,6 %	100,0
	1984	29,6 %	45,3 %	16,5 %	8,6 %	100,0
	1985	29,5 %	45,5 %	16,6 %	8,5 %	100,0
	1986	26,6 %	47,7 %	17,4 %	8,3 %	100,0
	1987	20,9 %	51,0 %	19,6 %	8,5 %	100,0

	<b>Année</b>	<b>0-4 années d'expérience</b>	<b>5-14 années d'expérience</b>	<b>15-24 années d'expérience</b>	<b>25 années et plus d'expérience</b>	<b>Total</b>
	<b>1988</b>	18,9 %	50,8 %	22,3 %	8,0 %	100,0
	<b>1989</b>	18,9 %	48,2 %	25,2 %	7,6 %	100,0
	<b>1990</b>	19,4 %	45,2 %	27,8 %	7,6 %	100,0
	<b>1991</b>	19,0 %	40,9 %	29,7 %	10,4 %	100,0
	<b>1992</b>	19,8 %	39,0 %	30,5 %	10,6 %	100,0
	<b>1993</b>	20,2 %	37,9 %	30,7 %	11,1 %	100,0
	<b>1994</b>	18,0 %	38,8 %	31,8 %	11,5 %	100,0
	<b>1995</b>	15,2 %	40,5 %	32,6 %	11,7 %	100,0
	<b>1996</b>	11,6 %	41,8 %	35,3 %	11,3 %	100,0
	<b>1997</b>	9,2 %	41,0 %	37,6 %	12,3 %	100,0
	<b>1998</b>	8,7 %	39,9 %	37,7 %	13,8 %	100,0
	<b>1999</b>	10,3 %	38,0 %	36,2 %	15,5 %	100,0
	<b>2000</b>	13,1 %	35,3 %	34,1 %	17,5 %	100,0
	<b>2001</b>	16,8 %	32,5 %	31,9 %	18,8 %	100,0
	<b>2002</b>	21,4 %	30,1 %	29,0 %	19,5 %	100,0
	<b>2003</b>	23,8 %	29,1 %	27,4 %	19,8 %	100,0
	<b>2004</b>	23,7 %	29,2 %	27,1 %	20,0 %	100,0
	<b>2005</b>	21,5 %	30,6 %	27,8 %	20,0 %	100,0
	<b>2006</b>	19,7 %	32,1 %	27,4 %	20,7 %	100,0
	<b>2007</b>	18,0 %	35,0 %	26,0 %	21,0 %	100,0
	<b>2008</b>	18,8 %	36,0 %	24,8 %	20,4 %	100,0
	<b>2009</b>	22,1 %	35,7 %	23,1 %	19,2 %	100,0
	<b>2010</b>	24,0 %	36,3 %	21,3 %	18,4 %	100,0
	<b>2011</b>	23,7 %	38,4 %	20,3 %	17,6 %	100,0
	<b>2012</b>	21,7 %	41,2 %	20,2 %	17,0 %	100,0
	<b>2013</b>	17,2 %	45,3 %	21,0 %	16,6 %	100,0

	Année	0-4 années d'expérience	5-14 années d'expérience	15-24 années d'expérience	25 années et plus d'expérience	Total
	2014	13,2 %	48,7 %	21,6 %	16,4 %	100,0 %
<b>Estimation pour le mois de mars 2015</b>	2015	12,1 %	49,4 %	22,4 %	16,1 %	100,0 %
<b>Prévus</b>	2016	11,9 %	47,9 %	23,8 %	16,5 %	100,0 %
	2017	12,6 %	44,8 %	26,4 %	16,2 %	100,0 %
	2018	14,1 %	41,4 %	28,4 %	16,0 %	100,0 %
	2019	15,6 %	39,7 %	29,4 %	15,2 %	100,0 %

**Source** : Bureau du dirigeant principal des ressources humaines, Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada.

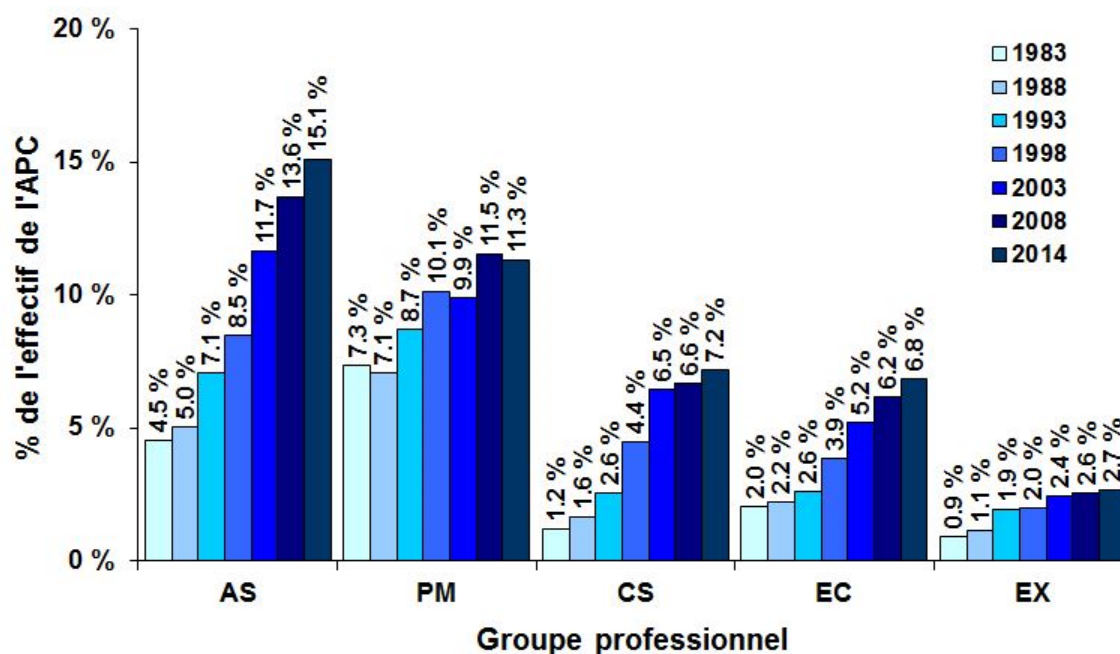
**Nota** : La répartition prévue est fondée sur la diminution de l'effectif en 2014 - 2015 et sur un effectif stable pour les années suivantes. Cet effectif comprend aussi les employés en congé sans solde.

## 6. Un effectif axé sur le savoir au sein de l'administration publique centrale

Depuis 1983, les employés qui effectuent un travail davantage axé sur le savoir occupent une part de plus en plus grande des employés au sein de l'administration publique centrale (APC). Cet ensemble de « travailleurs du savoir » est hautement qualifié, possède une expérience considérable acquise tant par les études que l'expérience, et présente de bonnes aptitudes en raisonnement stratégique et en communication. Cette transformation découle d'un environnement de plus en plus exigeant, des nouveaux défis à relever et des avancées technologiques survenues au cours de cette période.

Comme le montre la [figure 10](#), la part des employés appartenant aux cinq plus grands groupes professionnels axés sur le savoir au sein de l'APC (Services administratifs [AS], Administration des programmes [PM], Gestion des systèmes d'ordinateurs [CS], Économique et services de sciences sociales [EC] et Direction [EX]), a augmenté ou est demeurée pratiquement la même par rapport aux années précédentes. En 2014, ces cinq groupes professionnels représentaient 43,1 % de l'effectif de l'APC, alors qu'ils ne représentaient que 16,0 % en 1983 .

**Figure 10 : Répartition des professions clés au sein de l'administration publique centrale (APC) - années données, de 1983 à 2014**



▼ Figure 10 - Version textuelle

Grouppe professionnel	1983	1988	1993	1998	2003	2008	2014
<b>AS (Services administratifs)</b>	4,5 %	5,0 %	7,1 %	8,5 %	11,7 %	13,6 %	15,1 %
<b>PM (Administration des programmes)</b>	7,3 %	7,1 %	8,7 %	10,1 %	9,9 %	11,5 %	11,3 %
<b>CS (Groupe des systèmes d'ordinateurs)</b>	1,2 %	1,6 %	2,6 %	4,4 %	6,5 %	6,6 %	7,2 %
<b>EC (Économique et services de sciences sociales)</b>	2,0 %	2,2 %	2,6 %	3,9 %	5,2 %	6,2 %	6,8 %
<b>EX (Groupe de la direction)</b>	0,9 %	1,1 %	1,9 %	2,0 %	2,4 %	2,6 %	2,7 %

**Source** : Bureau du dirigeant principal des ressources humaines, Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada.

**Nota** : Les renseignements fournis ne concernent que l'APC. La figure 10 comprend seulement les employés actifs de toutes les périodes d'affectation (c.-à-d. que les employés en congé sans solde sont exclus), et les données sont fondées sur la classification de l'employé effective (c.-à-d. que les données comprennent les nominations intérimaires). L'information est fondée sur les données en date du 31 mars .

Pour illustrer fidèlement la croissance et la part historique des professions, cette analyse exclut l'Agence du revenu du Canada (ARC), tous ses prédécesseurs et l'Agence des services frontaliers du Canada (ASFC). L'ARC a fait partie de l'APC jusqu'en 1999 et est devenue, par la suite, un organisme distinct. L'ASFC a été créée en 2003 au sein de l'APC; la majorité de ses employés provenaient de l'ARC.

Les groupes professionnels représentés sont les suivants : Services administratifs (AS), Administration des programmes (PM); Gestion des systèmes d'ordinateurs (CS), Économique et services de sciences sociales (EC); Direction (EX).

Le 22 juin 2009, les groupes professionnels Économique, sociologie et statistique (ES) et Soutien des sciences sociales (SI) ont été regroupés pour former le groupe professionnel Économique et services de sciences sociales (EC). Par souci de cohérence, les données sur les ES, SI et EC ont été regroupées pour chacune des années afin de créer le groupe professionnel EC.

## **Partie II – Profil démographique du personnel de la direction**

Cette section présente les données démographiques concernant l'effectif de la direction de la FPF.

D'une manière générale, les sous-ministres adjoints (niveaux EX 04 et EX 05) remplissent la fonction de haute direction (orientation stratégique et surveillance), tandis que les directeurs généraux, les directeurs exécutifs et les directeurs (niveaux EX 01 à EX 03) assurent la fonction de cadre supérieur et se chargent de gérer les employés.

### **1. Taille de l'effectif de la direction**

En date du 31 mars 2014, on dénombrait 6 397 membres de la direction au sein de la FPF. Plus de la moitié (52,2 %) des cadres de direction étaient au niveau EX 01 et seulement 6,2 % étaient de niveaux EX 04 et EX 05.

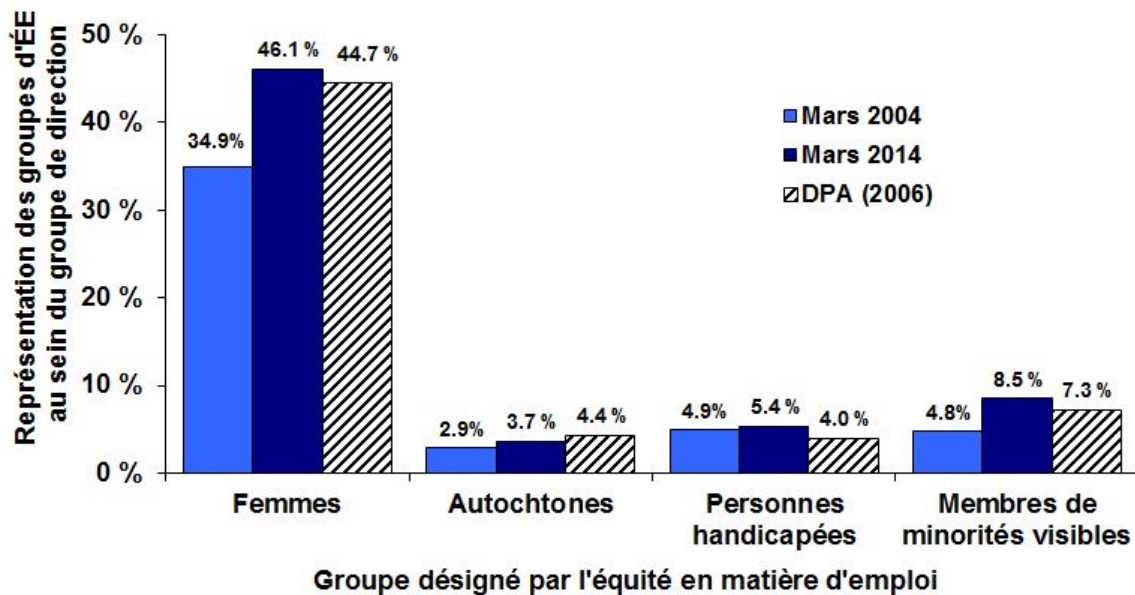
Entre 1983 et 2014, l'effectif de la direction au sein de la FPF a augmenté de 75,1 %; au cours de la même période, la FPF a augmenté de 2,5 %. Par rapport à l'année dernière (2013), le nombre de cadres de la direction au sein de la FPF a baissé de 2,5 %, alors que la FPF a diminué de 2,2 % dans l'ensemble. En 2014, les cadres de la direction ne représentaient que 2,5 % de l'ensemble de l'effectif de la FPF, ce qui représente une légère augmentation par rapport à la proportion de 2,2 % en 2003 .

### **2. Diversité au niveau du personnel de la direction**

#### **a) Groupes désignés par l'équité en matière d'emploi au sein du groupe de direction de l'administration publique centrale (APC)**

La figure 11 illustre les taux de représentation des quatre groupes désignés par l'équité en matière d'emploi au sein du groupe de direction de l'APC en 2004 et en 2014 .

**Figure 11 : Représentation des groupes désignés par l'équité en matière d'emploi (ÉE) au sein du groupe de direction de l'administration publique centrale (APC) en 2004 et en 2014, et estimation de leur disponibilité au sein de la population active (DPA) selon le Recensement de 2006**



▼ Figure 11 - Version textuelle

Groupe désigné par l'équité en matière d'emploi	Mars 2004	Mars 2014	DPA (2006)
Femmes	34,9 %	46,1 %	44,7 %
Autochtones	2,9 %	3,7 %	4,4 %
Personnes handicapées	4,9 %	5,4 %	4,0 %
Membres de minorités visibles	4,8 %	8,5 %	7,3 %

**Source** : Bureau du dirigeant principal des ressources humaines, Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada.

**Population** : Employés nommés pour une période indéterminée et employés nommés pour une période déterminée de trois mois ou plus, excluant les employés en congé sans solde, au sein de l'APC (ministères et organismes dont le Conseil du Trésor est l'employeur).

**Nota** : La disponibilité au sein de la population active a été estimée d'après le Recensement de 2006 .

Les données relatives à la représentation proviennent de la banque de données sur l'équité en matière d'emploi de l'APC, où sont conservés les renseignements que les employés fournissent de leur propre initiative.

La représentation pour le mois de mars 2014 et la DPA comprennent les classifications EX, GX (Groupe de la direction supérieure) et LC (Gestion du droit), alors que la représentation pour le mois de mars 2004 ne comprend pas la classification LC; ces deux années ne peuvent donc pas être comparées directement.

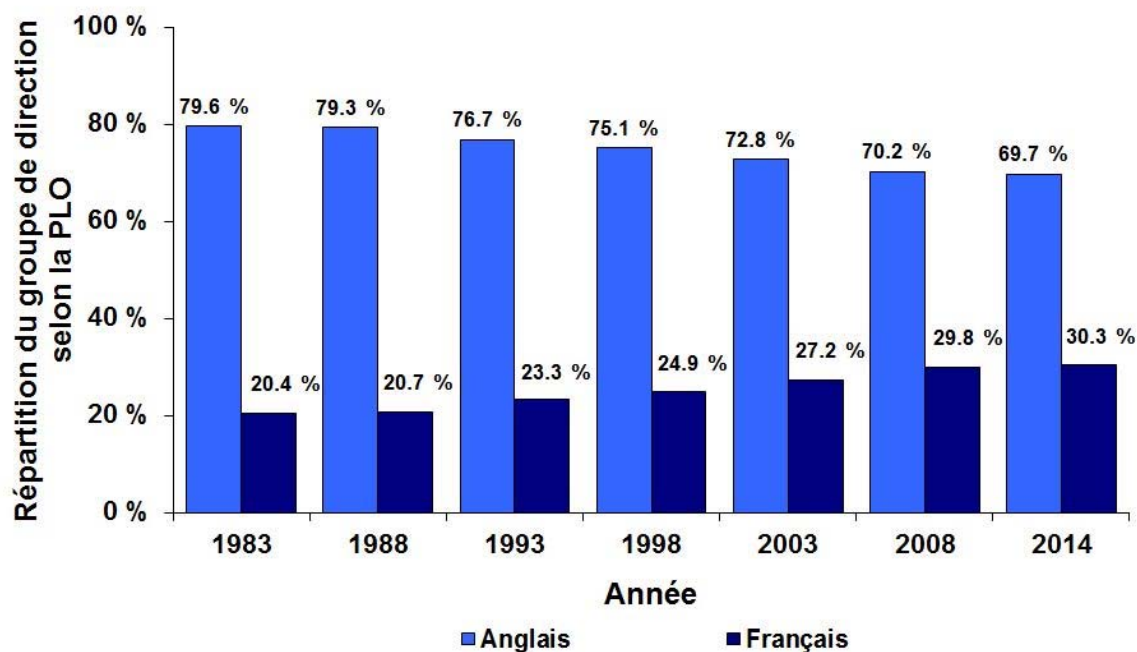
En mars 2014, les taux de représentation de tous les groupes désignés de la catégorie de la direction de l'APC, à l'exception des Autochtones, étaient supérieurs à leur disponibilité au sein de la population active (DPA) respective, comme l'indique la [figure 11](#).

Par rapport à l'année dernière (2013), les taux de représentation des membres de la direction de tous les groupes désignés dans l'APC ont augmenté ou sont demeurés les mêmes.

## b) Langue du personnel de la direction

La figure 12 montre qu'entre 1983 et 2014, un pourcentage croissant de membres de la direction au sein de la FPF ont déclaré le français comme première langue officielle (passant de 20,4 % à 30,4 %). Le ratio actuel pour l'effectif de la direction correspond à celui de l'ensemble de la FPF (71,1 % qui déclarent l'anglais contre 28,9 % qui déclarent le français).

**Figure 12 : Répartition du groupe de direction au sein de la fonction publique fédérale (FPF) selon la première langue officielle (PLO) - année données, de 1983 à 2014**



▼ Figure 12 - Version textuelle

	1983	1988	1993	1998	2003	2008	2014
<b>Anglais</b>	79,6 %	79,3 %	76,7 %	75,1 %	72,8 %	70,2 %	69,7 %
<b>Français</b>	20,4 %	20,7 %	23,3 %	24,9 %	27,2 %	29,8 %	30,3 %

**Source :** Bureau du dirigeant principal des ressources humaines, Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada.

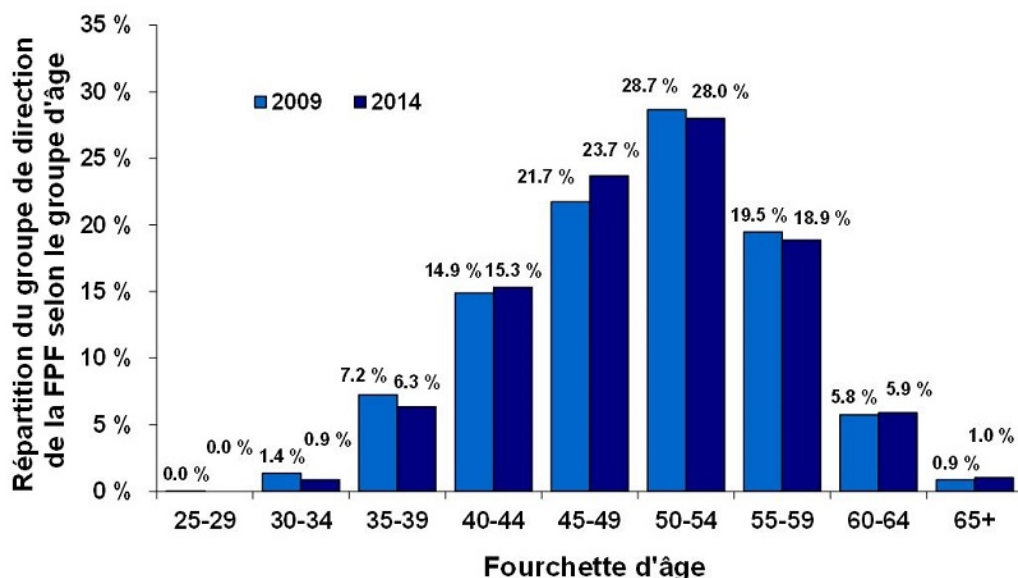
**Population :** Comprend tous les membres de la direction de la fonction publique fédérale, c'est-à-dire les membres de la direction au sein de l'APC et leurs équivalents au sein des organismes distincts (comme les classifications du Groupe de la direction [EX] et du Groupe de gestion [MG]) pour toutes les périodes d'affectation (indéterminée, déterminée et occasionnelle). Les chiffres ne tiennent pas compte du personnel de la direction en congé sans solde. L'information est fondée sur les données en date du 31 mars .

## 3. Âge du personnel de la direction dans la fonction publique fédérale

La [figure 13](#) illustre la répartition de l'âge du personnel de la direction de la FPF en 2009 et en 2014 . La proportion du personnel de la direction de moins de 50 ans a augmenté, passant de 45,3 % en 2009 à 46,2 % en 2014 . En 2013, ce pourcentage était de 45,8 %. Au cours de cette période, la proportion du personnel de la direction de plus de 50 ans au sein de la FPF a diminué, passant de 54,7 % en 2009 à 53,8 % en 2014 .

L'âge moyen du personnel de la direction au sein de la FPF a augmenté légèrement entre 2009 et 2014 (passant de 50,3 ans en 2009 à 50,4 ans en 2014).

**Figure 13 : Répartition du groupe de direction au sein de la fonction publique fédérale (FPF) selon la fourchette d'âge en 2009 et en 2014**



▼ Figure 13 - Version textuelle

Année	Fourchette d'âge									Total
	25-29	30-34	35-39	40-44	45-49	50-54	55-59	60-64	65+	
2009	0,0 %	1,4 %	7,2 %	14,9 %	21,7 %	28,7 %	19,5 %	5,8 %	0,9 %	100,0 %
2014	0,0 %	0,9 %	6,3 %	15,3 %	23,7 %	28,0 %	18,9 %	5,9 %	1,0 %	100,0 %

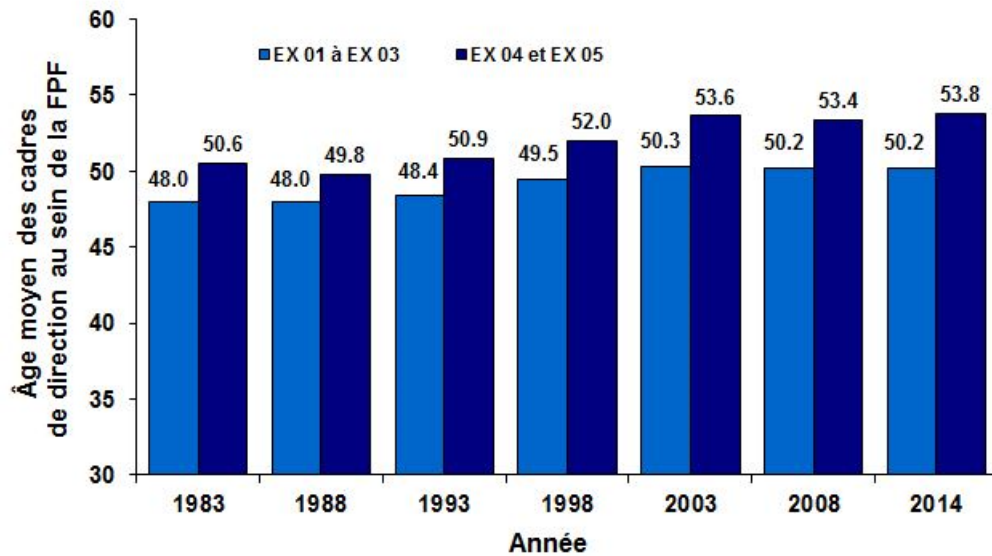
**Source :** Bureau du dirigeant principal des ressources humaines, Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada.

**Population :** Comprend tous les membres de la direction de la fonction publique fédérale, c'est-à-dire les membres de la direction au sein de l'APC et leurs équivalents au sein des organismes distincts (comme les classifications du Groupe de la direction [EC] et du Groupe de gestion [MG]) pour toutes les périodes d'affectation (indéterminée, déterminée et occasionnelle). Les chiffres ne tiennent pas compte des membres de la direction en congé sans solde. L'information est fondée sur les données en date du 31 mars .

La [figure 14](#) indique que l'âge moyen de tous les membres de la direction au sein de la FPF a augmenté; toutefois, depuis 2003, celui-ci est resté relativement stable aux niveaux EX 01 à EX 03, et aux niveaux EX 04 et EX 05.



**Figure 14 : Âge moyen des cadres de direction et des sous-ministres adjoints au sein de la fonction publique fédérale (FPF) - années données, de 1983 à 2014**



▼ Figure 14 - Version textuelle

	1983	1988	1993	1998	2003	2008	2014
<b>EX 01 à EX 03</b>	48,0	48,0	48,4	49,5	50,3	50,2	50,2
<b>EX 04 et EX 05</b>	50,6	49,8	50,9	52,0	53,6	53,4	53,8

**Source** : Bureau du dirigeant principal des ressources humaines, Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada.

**Population** : Comprend tous les membres de la direction de la fonction publique fédérale, c'est-à-dire les membres de la direction au sein de l'APC et leurs équivalents au sein des organismes distincts (comme les classifications Groupe de la direction [EC] et Groupe de gestion [MG]) pour toutes les périodes d'affectation (indéterminée, déterminée et occasionnelle). Les données ne tiennent pas compte des membres de la direction en congé sans solde. L'information est fondée sur les données en date du 31 mars .

L'âge moyen en 2014 des diverses populations d'employés décrites dans le présent document est indiqué ci-après :

- Fonction publique fédérale : **44,9 ans**
- Direction (FPF) : **50,4 ans**
- EX 01 à EX 03 (FPF) : **50,2 ans**
- EX 04 et EX 05 (FPF) : **53,8 ans**

## Notes en bas de page

- 1 La « fonction publique fédérale » désigne l'administration publique centrale (APC) (ministères et organismes dont le Conseil du Trésor est l'employeur) et les organismes distincts (principalement l'Agence du revenu du Canada, Parcs Canada, l'Agence canadienne d'inspection des aliments et le Conseil national de recherches du Canada), tel qu'indiqué dans les annexes I, IV et V de la *Loi sur la gestion des finances publiques*. Les chiffres relatifs à la population des différents organismes ci-après ne sont pas inclus, car les renseignements concernant leurs employés ne figurent pas dans le Système régional de paye : le Service canadien du renseignement de sécurité, la Commission de la capitale nationale, Placements Épargne Canada et les Fonds non publics des Forces canadiennes. La fonction publique fédérale ne comprend pas les membres du personnel exonéré des cabinets, les employés engagés sur place à l'étranger, les membres réguliers de la GRC, les employés civils temporaires de la GRC ou les membres des Forces canadiennes.
  - 2 Statistique Canada (Tableau CANSIM 051-0005, données sur le T2).
  - 3 La disponibilité au sein de la population active (DPA) relative à un groupe désigné par l'équité en matière d'emploi correspond au pourcentage de citoyens qui possèdent un emploi au sein de l'effectif canadien correspondant à un poste de la FPF. Les données sont issues des statistiques du Recensement de 2006 . Les estimations de DPA pour la FPF et l'APC proviennent du Recensement de 2006 .
- 

**Date de modification :**

2015-05-06